

3.2.1.

PLAN
LOCAL
D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

PARTIE OUEST: Centre

ECHELLE : 1/2.500

St GENIX sur GUIERS

MODIFICATION n°3 du P.L.U.
Approuvée par délibération du

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

① Déplacement de La Ferrière : création d'une voie entre Dorian et la route du Stade.
② Déplacement de La Ferrière : liaison de la route du Stade à la RD156.
③ Contournement de la Ferrière Est de la VC n°1 à la Ferrière Est (CR 101).

④ Protection du chemin de Clap.
⑤ Tronçon : rattachement du tronçon RD 156 et RD 152.
⑥ Réhabilitation du centre d'Uls, route de vallon.
⑦ Elargissement de la rue des Jullis.
⑧ Elargissement de la rue du Couvent.
⑨ Elargissement de la rue du Prieuré.
⑩ Création d'un contournement Est : Pignol, entre la VC n°2 et la RD 43.
⑪ Rattachement du tronçon RD 156 et RD 152.
⑫ Contournement Est : entre la RD 43 et la RD 156.
⑬ Elargissement du chemin entre la rue ALU 3 et la VC n°4.

⑭ Elargissement du chemin du Nord.
⑮ Extension de la maison de retraite.

⑯ Elargissement du chemin de la Jachère vers la RD 156.
⑰ Côtage de la Palissade.
⑱ Côtage de Cha Everts.
⑲ Côtage de Vire Basse.
⑳ Elargissement du chemin rural de Saint-Clément.
㉑ Elargissement de village à Chapelle.
㉒ Elargissement de la VC n°2 au Pignol.
㉓ Elargissement de la VC n°2 au Jachère à la Boudière.

Zones U Zones Urbaines

Ua Zone Urbaine : centre ancien aggloméré.
Uc Zone d'Urbanisation de moyenne densité.
Ud Zone d'Urbanisation de faible densité.
Ue Zone d'activités Economiques.
Uf Zone d'activités de loisirs et de tourisme.

Zones AU Zones A Urbaniser

AU Zone réservée à un aménagement futur.
AUd Secteur d'extension organisée de l'habitat individuel (à vocation Ud).
AUc Secteur d'extension organisée de l'habitat (à vocation Uc).
AUe Secteur d'extension organisée pour des activités (à vocation Ue).

Zones A Zones Agricoles

As Zone agricole protégée

Zones N Zones Naturelles et forestières

N Zone Naturelle : protection de sites, d'espaces boisés ou de protection contre les risques naturels potentiels.
Nd Zone de dépôts, décharge ou remblais.
Np Zone de protection de captage. NL Zone de lagunage.
Nu Secteur naturel ou la transformation des bâtiments existants est admise sous conditions. (cercle centré sur bâtiment transformable)
Z indice de zone soumise à un risque naturel (voir PIZ)

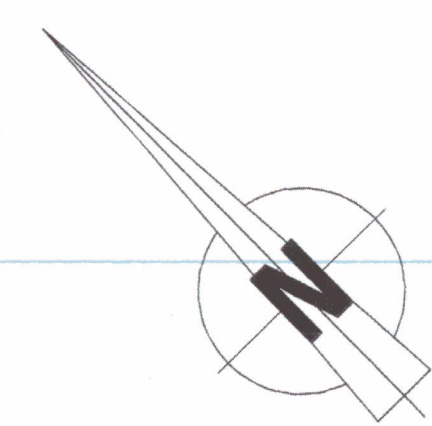
ER n° Emplacement Réservé. Liaison à créer (tracé à définir).

★ Bâtiment ou ensemble bâti remarquable.
△ Bâtiment d'élevage. Espace Boisé Classé.

LEGENDE

(G155)

COMUNE DE D'AOSTE



Zone de danger

(G155)

COMUNE DE D'AOSTE

(G156)

COMUNE DE D'AOSTE

D'AOSTE